



Communiqué de presse

Le 6 avril 2018

FUTUREN a augmenté son chiffre d'affaires et son EBITDA en 2017. Néanmoins, le résultat net est négatif du fait d'éléments non-récurrents

(en milliers d'euros)	2017	2016
Chiffre d'affaires	61 758	56 651
EBITDA ⁽¹⁾	34 493	27 956
Résultat opérationnel	6 352	12 338
Résultat financier	(8 106)	(8 017)
Impôts sur les résultats	(3 544)	(1 526)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(5 249)	2 822
Dont part du Groupe	(5 408)	2 924

(1) Résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements et dotations aux provisions pour risques non-opérationnels.

Grâce notamment à la mise en service de deux nouveaux parcs éoliens fin 2016 et début 2017, le chiffre d'affaires consolidé de FUTUREN progresse de + 9 % et son EBITDA consolidé de + 23 % en 2017. Le résultat opérationnel baisse de 49 % et le résultat net est une perte de 5,2 millions d'euros.

Le Groupe confirme son ambition de développer de nouveaux parcs éoliens afin de renforcer son activité de vente d'électricité.

A l'occasion de la publication des résultats annuels 2017, Alexandre Morin, Directeur Général de FUTUREN a déclaré :

« FUTUREN confirme sa trajectoire de croissance avec la mise en service des 54 MW actuellement en construction et la réalisation d'une deuxième tranche du parc des Monts pour environ 35 MW. »

1 Faits marquants de l'exercice 2017

Poursuite du développement

Avec le soutien de son nouvel actionnaire de référence, FUTUREN poursuit sa politique de développement qui vise à mettre en service des parcs éoliens pour compte propre afin de renforcer sa principale activité de vente d'électricité.

Début janvier 2017, FUTUREN a mis en service le parc éolien des Monts. Situé dans le département de l'Aube, sur le territoire des communes de Sainte-Maure et Saint-Benoît-sur-Seine, ce parc comprend 4 éoliennes de 3,3 MW, soit une capacité totale de 13,2 MW. Les travaux de construction avaient débuté en mars 2016 et se sont déroulés avec succès, conformément au calendrier établi. Cette mise en service a porté à 373 MW la capacité exploitée par FUTUREN pour son propre compte.

En mars 2017, FUTUREN a finalisé le financement et lancé les travaux de construction pour son projet de Courant-Nachamps, situé sur le territoire des communes de Courant et de Nachamps, dans le département de la Charente-Maritime. Avec 7 éoliennes délivrant une puissance unitaire de 3 MW, la capacité totale du parc atteindra 21 MW. Selon le calendrier prévu, les travaux de construction ont débuté en mars 2017.

En mai 2017, FUTUREN a obtenu un nouveau permis de construire, purgé de tout recours, pour installer 9 éoliennes sur la commune de Demange-aux-Eaux, dans le département de la Meuse. En novembre 2017, FUTUREN a signé un contrat d'achat de 9 éoliennes de 2,2 MW de puissance nominale unitaire pour ce projet. La capacité installée du futur parc éolien atteindra 19,8 MW. Selon le calendrier prévu, les travaux de construction ont débuté en septembre 2017. Cette nouvelle autorisation a porté à 88 MW la capacité cumulée des projets détenus par le Groupe en France ayant reçu toutes les autorisations purgées de tout recours, incluant le projet de Courant-Nachamps, la deuxième tranche du projet des Monts (35 MW dans l'Aube), le projet de Faydunes (12 MW dans l'Aveyron) et désormais le projet de Demange.

Prise de participation majoritaire du groupe EDF Energies Nouvelles dans le capital de FUTUREN

Au cours du premier semestre 2017, FUTUREN a mené une analyse des options stratégiques et des possibles évolutions du Groupe et de son actionnariat. Cela a conduit à la mise en œuvre d'un processus compétitif visant à faire entrer au capital un actionnaire majoritaire de long terme à l'issue duquel le groupe EDF Energies Nouvelles a été sélectionné. Le groupe EDF Energies Nouvelles a ainsi acquis, le 9 juin 2017, auprès du concert d'actionnaires majoritaires, 61,6 % des actions (au prix unitaire de 1,15 €) et 96,0 % des OCEANES (au prix unitaire de 9,37 € coupon détaché) de FUTUREN, représentant 67,2 % du capital de la Société sur une base pleinement diluée après conversion des OCEANES.

Offre publique d'achat simplifiée sur les titres FUTUREN par le groupe EDF Energies Nouvelles

Conformément aux lois et réglementations applicables, suite à sa prise de participation majoritaire, le groupe EDF Energies Nouvelles a déposé le 20 juin 2017 auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») un projet d'offre publique d'achat simplifiée portant sur l'ensemble des actions et des obligations restantes de FUTUREN, au prix de 1,15 € par action et 9,37 € coupon détaché par OCEANE, soit aux mêmes conditions que l'acquisition réalisée le 9 juin 2017 auprès des précédents actionnaires majoritaires de FUTUREN.

Le projet d'offre a reçu le visa de l'AMF le 4 juillet 2017. L'offre a été ouverte du 6 au 19 juillet 2017.

À la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, le groupe EDF Energies Nouvelles détenait 240 855 625 actions FUTUREN (1)(2), représentant autant de droits de vote, soit 87,5 % du capital et au moins 87,2 % des droits de vote de FUTUREN, ainsi que 105 601 OCEANES.

Sur la base du ratio temporairement ajusté de 8,16 actions FUTUREN par OCEANE (au lieu de 7,266 actions FUTUREN par OCEANE sans ajustement temporaire), le groupe EDF Energies Nouvelles a converti, le 28 juillet 2017, les 105 601 OCEANES qu'il détenait et a reçu 861 704 nouvelles actions FUTUREN.

(1) Incluant la détention par assimilation de 1 640 565 actions en période de conservation détenues par Fady Khallouf.

(2) Incluant 48 279 202 actions issues de la conversion de 5 916 569 OCEANES le 14 juillet 2017, sur la base du ratio temporairement ajusté de 8,16 actions FUTUREN par OCEANE (au lieu de 7,266 actions FUTUREN par OCEANE sans ajustement temporaire).

Changements au sein du Conseil d'administration de FUTUREN

Constatant le changement de contrôle de la Société, le Conseil d'administration de FUTUREN du 9 juin 2017 a pris acte des démissions de leur fonction d'administrateur de Michel Meus, jusqu'alors président du Conseil, de Fady Khallouf et de Jérôme Louvet, et a pourvu à leur remplacement en cooptant trois administrateurs sur proposition d'EDF Energies Nouvelles : Bruno Fyot, qui assume également la fonction de Président du Conseil, Denis Rouhier, qui assume également la fonction de Président du Comité d'audit, et Bénédicte Gendry. L'Assemblée générale des actionnaires de FUTUREN du 28 juin 2017 a ratifié ces trois cooptations et nommé deux nouveaux administrateurs sur proposition d'EDF Energies Nouvelles, Nathalie Guyot et Nicolas Couderc.

Suite à la démission de Thibaut de Gaudemar de ses fonctions d'administrateur et de membre du Comité d'audit à l'issue de la réunion du Conseil d'administration du 6 septembre 2017, le Conseil d'administration du 18 décembre 2017 a coopté Michel Sirat en qualité d'administrateur indépendant jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Lors de la même séance, Michel Sirat a également été nommé membre du Comité d'audit.

Changements au sein de la Direction Générale de FUTUREN

Le Conseil d'administration de FUTUREN, réuni le 5 juillet 2017, a nommé Alexandre Morin au poste de Directeur Général Délégué.

Alexandre Morin, 40 ans, capitalise 10 années d'expérience dans le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, dont 8 ans chez EDF Energies Nouvelles en tant que Directeur Financier d'EDF Energies Nouvelles France. Avant de rejoindre EDF Energies Nouvelles, il a occupé différents postes de management dans le domaine financier au sein de groupes internationaux. Il a notamment passé 3 ans au Maroc dans une filiale du groupe Technicolor (ex Thomson).

Le Conseil d'administration de FUTUREN, réuni le 18 décembre 2017, a nommé Alexandre Morin Directeur Général du Groupe FUTUREN à compter du 1er janvier 2018. Alexandre Morin remplace Fady Khallouf dont le mandat a pris fin le 31 décembre 2017.

Conversions d'OCEANES, rachat anticipé d'une partie des OCEANES et nouveau capital social de FUTUREN

Sur la base du ratio temporairement ajusté de 8,16 actions FUTUREN par OCEANE, la conversion de 1 040 OCEANES a donné lieu à la création de 8 486 nouvelles actions FUTUREN. Sur la base du ratio sans ajustement temporaire de 7,266 actions FUTUREN par OCEANE, la conversion de 20 OCEANES a donné lieu à la création de 145 nouvelles actions FUTUREN.

En conséquence du changement de contrôle de la Société intervenu le 9 juin 2017, les porteurs d'OCEANES avaient la possibilité de demander le rachat anticipé de tout ou partie de leurs OCEANES du 6 juillet 2017 au 20 juillet 2017. A la demande de leurs porteurs, FUTUREN a racheté 48 081 OCEANES au prix unitaire de 6,322 € majoré des intérêts échus au titre de la période courue depuis le 1er juillet 2017, et annulé les obligations correspondantes.

Dans le cadre du plan d'actions gratuites décidé par le Conseil d'administration du 2 novembre 2015, le Conseil d'administration du 18 décembre 2017 a définitivement attribué 1 050 000 actions de performance.

Au 31 décembre 2017, le capital social de FUTUREN se compose de 277 134 987 actions, donnant droit à 277 454 916 droits de vote.

Au 31 décembre 2017, il reste 13 594 OCEANES en circulation, rendant négligeable la dette obligataire résiduelle.

2 Résultats annuels 2017

Le Conseil d'administration, réuni le 5 avril 2018, a arrêté les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2017, en présence des Commissaires aux comptes. Les procédures d'audit ont été effectuées et les rapports d'audit relatifs à la certification sont en cours d'émission.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

- Chiffre d'affaires**

Avec la mise en service de deux nouveaux parcs éoliens fin 2016 et début 2017, FUTUREN affiche un chiffre d'affaires consolidé en croissance de + 9 % en 2017.

(en milliers d'euros)	Vente d'électricité	Développement et Gestion de parcs	Total consolidé
2017	56 911	4 847	61 758
2016	49 422	7 230	56 651

L'activité **Vente d'électricité**, cœur de métier du Groupe FUTUREN, enregistre un chiffre d'affaires de 56,9 millions d'euros en 2017, en croissance de + 15,2 % par rapport à 2016. L'activité a en particulier bénéficié de la mise en service d'un parc éolien de 18 MW en septembre 2016 et d'un parc éolien de 13 MW en janvier 2017, ainsi que de conditions de vent favorables au quatrième trimestre 2017.

L'activité Vente d'électricité est adossée à des contrats de rachat de l'électricité produite à tarifs garantis sur 15 à 20 ans en fonction des pays. Cette activité sécurisée représente 92 % du chiffre d'affaires consolidé en 2017.

L'activité **Développement et Gestion de parcs** enregistre un chiffre d'affaires de 4,8 millions d'euros en 2017, en retrait par rapport à 2016, où le Groupe avait enregistré des revenus non récurrents liés à des prestations de développement pour compte de tiers.

• EBITDA

L'EBITDA consolidé s'élève à 34,5 millions d'euros en 2017, contre 28,0 millions d'euros en 2016, en croissance de + 23,4 %, confirmant la solidité des fondamentaux opérationnels du Groupe. La marge d'EBITDA sur chiffre d'affaires consolidé atteint 55,8 % en 2017, contre 49,3 % en 2016.

(en milliers d'euros)	Vente d'électricité	Développement et Gestion de parcs	Total consolidé
2017	40 590	(6 096)	34 493
2016	33 408	(5 452)	27 956

Suivant la même tendance que le chiffre d'affaires, l'EBITDA de l'activité **Vente d'électricité** atteint 40,6 millions d'euros en 2017, en croissance de + 21,5 % par rapport à 2016, tirée par l'impact positif des mises en service récentes en France et des conditions de vent favorables au quatrième trimestre 2017. La marge d'EBITDA sur chiffre d'affaires de l'activité s'élève à 71,3 % en 2017, contre 67,6 % en 2016.

L'EBITDA de l'activité **Développement et Gestion de parcs** est une perte de (6,1) millions d'euros en 2017, contre une perte de (5,5) millions d'euros en 2016. L'activité avait notamment bénéficié d'impacts positifs non-récurrents en 2016 liés à des prestations ponctuelles de développement.

• Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel de FUTUREN atteint 6,4 millions d'euros en 2017, contre 12,3 millions d'euros en 2016. L'exercice 2017 a notamment été impacté par une charge non-récurrente de 3,8 millions d'euros liée aux opérations sur le capital initiées par FUTUREN. En 2016, le Groupe avait bénéficié de plusieurs effets positifs, notamment liés à l'assainissement de sa situation en Italie.

(en milliers d'euros)	2017	2016
EBITDA (1)	34 493	27 956
Dotations aux amortissements	(21 692)	(20 301)
Pertes de valeur	(1 789)	(6 500)
Autres produits et charges non-courants	(4 829)	(9 111)
Reprises nettes de provisions	172	6 816
Quote-part dans le résultat des coentreprises	(2)	13 478
Résultat opérationnel	6 353	12 338

(1) Résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements et dotations aux provisions pour risques non-opérationnels.

Les dotations aux amortissements sont, dans leur grande majorité, associées aux parcs éoliens détenus et contrôlés par le Groupe. L'augmentation constatée en 2017 est principalement liée aux récentes mises en service réalisées par FUTUREN en France.

Le résultat opérationnel de l'exercice 2017 a été impacté par plusieurs éléments non-récurrents, dont principalement :

- les frais liés aux opérations sur le capital de la Société (3,8)
- une dépréciation complémentaire de la valeur de turbines acquises en 2008 et stockées depuis (1,4)
- d'autres pertes de valeur nettes, notamment sur des parcs en exploitation en France (0,4)

soit un impact négatif cumulé de 5,6 millions d'euros sur le résultat opérationnel.

Au contraire, en 2016, le Groupe avait également enregistré de nombreux éléments non-récurrents, mais qui avaient amélioré le résultat opérationnel d'environ 4,1 millions d'euros, dont principalement :

- des reprise de provisions suite à l'assainissement de la situation de filiales italiennes mises en équivalence pour un montant de 13,6 millions d'euros, enregistré dans le résultat des coentreprises ;
- partiellement compensées par des pertes de valeur à hauteur de 6,5 millions d'euros concernant le goodwill de la filiale allemande et les turbines stockées ; et
- des dotations aux provisions liées à l'activité allemande pour un montant de 3,0 millions d'euros.

• **Résultat financier**

Le résultat financier du Groupe représente une charge nette de 8,1 millions d'euros en 2017, en ligne avec 2016.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2017	2016
Charge d'intérêts liée aux OCEANES	(1 175)	(3 725)
Charge d'intérêts nette liée aux parcs éoliens en exploitation	(7 208)	(6 577)
Autres	277	2 285
Résultat financier	(8 106)	(8 017)

La charge d'intérêts liée aux OCEANES s'élève à 1,2 million d'euros, en baisse de 2,5 millions d'euros par rapport à 2016, suite aux conversions d'OCEANES et aux remboursements anticipés intervenus en 2017.

La charge d'intérêts nette liée aux financements bancaires des parcs éoliens en exploitation enregistre une hausse sur l'année, essentiellement liée à la dette mise en place pour les parcs récemment mis en service.

Le produit net enregistré dans le poste « Autres » inclut principalement les intérêts sur prêts et comptes courants accordés aux sociétés mises en équivalence.

• **Impôts sur les résultats**

Les impôts sur les résultats représentent une charge nette de 3,5 millions d'euros en 2017 contre une charge nette de 1,5 million d'euros en 2016. Cette variation concerne essentiellement les impôts différés.

• **Résultat net**

Le résultat net de l'ensemble consolidé pour l'exercice 2017 est une perte de (5,2) millions d'euros, essentiellement impactée par une charge non-récurrente de 3,8 millions d'euros liée aux opérations sur le capital initiées par FUTUREN, ainsi que par une dépréciation complémentaire des turbines stockées.

FUTUREN avait enregistré un bénéfice de 2,8 millions d'euros en 2016.

ENDETTEMENT ET TRÉSORERIE

L'endettement financier net consolidé s'élève à 103,3 millions d'euros au 31 décembre 2017, en baisse de 29,5 millions d'euros sur l'année.

(en milliers d'euros)	2017	2016
Emprunt obligataire convertible (OCEANes)	(87)	(49 937)
Financements des parcs en exploitation	(165 328)	(149 101)
Autres passifs financiers	(40 925)	(28 275)
Dettes financières	(206 341)	(227 313)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	82 760	74 748
Actifs financiers (prêts et créances accordés)	20 327	19 782
Endettement financier net	(103 254)	(132 783)

Emprunt obligataire convertible

L'emprunt obligataire convertible a baissé de 49,9 millions d'euros en 2017, principalement suite aux conversions et aux remboursements intervenus au cours de l'exercice. Au 31 décembre 2017, il reste 13 594 OCEANes en circulation.

Financements des parcs en exploitation

Au 31 décembre 2017, la dette bancaire de financements de projets représente 165,3 millions d'euros, à comparer à 149,1 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Les financements de projets bancaires ont augmenté de 16,2 millions d'euros sur l'année : leur amortissement annuel normal de 26,4 millions d'euros ayant été compensé par des tirages pour des projets en construction ou récemment mis en service en France à hauteur de 42,6 millions d'euros.

Il est rappelé que les financements de projets de FUTUREN sont sans recours ou avec recours limité contre la société-mère. Chaque société support de projet qui détient un parc contracte directement le financement et assure les remboursements des échéances grâce aux flux dégagés par l'exploitation du parc.

Autres passifs financiers

Les Autres passifs financiers comprennent la juste valeur des instruments de couverture de taux d'intérêts, les financements apportés par le véhicule d'investissement Theolia Utilities Investment Company (« TUIC ») à ses quatre parcs éoliens, ainsi que les avances octroyées par l'actionnaire majoritaire. Ils ont augmenté de 12,6 millions d'euros en 2017.

La juste valeur des instruments de couverture de taux d'intérêt (*swaps*) est évaluée à chaque clôture. Au 31 décembre 2017, elle s'élève à 6,2 millions d'euros, en diminution de 2,3 millions d'euros sur l'exercice.

Les financements apportés par TUIC à ses filiales s'élèvent à 21,7 millions d'euros au 31 décembre 2017, en augmentation de 2,0 millions d'euros sur l'exercice, correspondant essentiellement aux intérêts non-payés de l'année.

Enfin, depuis sa prise de participation le 9 juin 2017, le groupe EDF Energies Nouvelles a apporté des financements à FUTUREN sous la forme d'avances de trésorerie, essentiellement pour financer la construction du projet de Demange en France, pour un montant de 12,8 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La marge brute d'autofinancement atteint 30,4 millions d'euros en 2017. Elle a notamment été impactée par les coûts non-récurrents de 3,8 millions d'euros liés aux opérations sur le capital initiées par FUTUREN. La variation du besoin en fonds de roulement est négative de 4,6 millions d'euros en 2017. Au cours de l'exercice, le Groupe a notamment réduit ses dettes, une partie ayant été payée et l'autre ayant été annulée. Au contraire, les créances clients ont augmenté, une partie des ventes d'électricité ayant notamment été exceptionnellement encaissée en janvier 2018. La variation du besoin en fonds de roulement était positive de 4,3 millions d'euros en 2016. Au total, les activités opérationnelles ont dégagé 24,3 millions d'euros de trésorerie en 2017, contre 22,6 millions d'euros en 2016.

En 2017, le Groupe a finalisé la construction du parc éolien des Monts (13,2 MW), poursuivi la construction du parc éolien de Courant-Nachamps (21 MW) et lancé celle du parc éolien de Demange (19,8 MW) en France. Au global, le Groupe a consacré 27,9 millions d'euros à ses investissements en 2017, contre 29,4 millions d'euros en 2016.

En 2017, les emprunts et autres dettes ont augmenté de 55,5 millions d'euros, du fait d'une part de tirages sur des financements bancaires pour 42,7 millions d'euros, d'autre part d'avances accordées par l'actionnaire majoritaire pour 12,8 millions d'euros, l'ensemble des fonds ayant été consacré aux constructions des parcs éoliens.

En contrepartie, le Groupe a remboursé ses emprunts et autres dettes à hauteur de 37,1 millions d'euros en 2017, correspondant d'une part aux remboursements d'échéances normales des financements de projets liés aux parcs en exploitation détenus et contrôlés par FUTUREN, pour un montant de 26,4 millions d'euros, d'autre part aux remboursements anticipés de l'emprunt convertible à hauteur de 10,7 millions d'euros.

En 2017, le Groupe a décaissé des intérêts à hauteur de 8,3 millions d'euros, relatifs aux financements de projets liés aux parcs en exploitation détenus et contrôlés par FUTUREN et aux OCEANES.

Au total, en 2017, le flux net lié aux activités de financement représente un encaissement de 10,1 millions d'euros, contre 8,9 millions d'euros en 2016.

Au global, la trésorerie nette du Groupe a augmenté de 8,0 millions d'euros sur l'année 2017.

Autres actifs financiers

Les actifs financiers présentés en déduction des dettes financières correspondent essentiellement aux prêts et créances accordés aux filiales mises en équivalence (TUIC et la société Aerochetto, porteuse du parc de Giunchetto). Ils sont en hausse de 0,5 million d'euros sur l'année 2017, essentiellement du fait des intérêts de l'exercice.

3 Événements postérieurs au 31 décembre 2017

Poursuite du développement

FUTUREN poursuit sa politique de développement qui vise à mettre en service des parcs éoliens pour compte propre afin de renforcer sa principale activité de vente d'électricité.

Début 2018, le Groupe a signé un contrat d'achat de 6 éoliennes pour la construction de son projet de Faydunes, situé sur la commune de Saint-Affrique, dans le département de l'Aveyron. Par ailleurs, FUTUREN poursuit la construction des parcs éoliens de Courant-Nachamps en Charente-Maritime et de Demange dans la Meuse.

Ces trois parcs en construction totalisent une capacité cumulée de 54 MW dont les mises en service s'échelonnent en 2018 et 2019.

À propos de FUTUREN

FUTUREN est un producteur d'électricité d'origine éolienne, présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur éolien. Le Groupe développe, construit et exploite des parcs éoliens dans quatre pays : l'Allemagne, la France, le Maroc et l'Italie. Au total, le Groupe exploite 620 MW pour son propre compte et pour le compte de tiers.

CONTACT

Elodie Fiorini
Directeur Financier Groupe

Tél : +33 (0)4 42 906 596
e.fiorini@futuren-group.com

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 22 713 498,70 €

Siège social : Cœur Défense - 100, esplanade du Général de Gaulle - 92932 Paris La Défense - France

Adresse administrative : Europarc de Pichaury - Bât. B9 - 1330, avenue JRGG de la Lauzière - BP 80199 - 13795 Aix-en-Provence Cedex 3 - France

Tél : +33 (0)4 42 904 904 – Fax : +33 (0)4 42 904 905 - www.futuren-group.com

L'action est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris sous le code Mnemo : FTRN.